

## Nos honoraires (Barème au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

### HONORAIRES TRANSACTION

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	TOUTES TRANSACTIONS HONORAIRES TTC VENDEUR OU ACQUEREUR
JUSQU'À 50 000.00 €	Forfait de 3 000.00 €
De 50 001.00 € à 100 000.00 €	9.00 %
De 100 001.00 € à 150 000.00 €	8.00 %
De 150 001.00 € à 200 000.00 €	7.00 %
De 201.000.00 € à 400 000.00 €	6.00 %
Plus de 400 001.00 €	5.00 %
Terrain non bâtis	10.00 % du prix de vente avec un minimum de 3 000.00 €

Honoraires T.VA. Inclusive au taux de 20.00 %

ESTIMATION / AVIS DE VALEUR : 250.00 € TTC (à déduire en cas de mise en vente)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

### HONORAIRES GESTION

Sur les loyers encaissés

PRESTATION DE GESTION	HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR
GESTION IMMOBILIERE	8.00 %
Gestion des sinistres : constat assurances, suivi des dossier dégâts des eaux Suivi des travaux	120.00 €
Gestion des impayés : Mise en demeure / lettre recommandée : Remise et suivi du dossier à l'huissier / avocat :	10.00 € 200.00 €

### HONORAIRES LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06 juillet 1989

	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation	10.00 €/m2	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10.00 €/m2	10.00 €/m2
Etat des lieux	3.00 €/m2	3.00 €/m2

### HONORAIRES LOCATION

Hors Locaux d'habitation soumis à la loi du 06 juillet 1989

<b>LOCAUX DE DROIT COMMUN</b> Négociation Etat des lieux Rédaction du bail	10.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire
<b>LOCAUX COMMERCIAUX</b> Négociation Etat des lieux Rédaction du bail	10.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire
<b>LOCAUX PROFESSIONNELS</b> Négociation Etat des lieux Rédaction du bail	10.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire 5.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire
<b>AUTRES LOCAUX</b> Garage, entrepôt etc ...	20.00 % TTC du loyer annuel à partager entre le bailleur et le locataire

### HONORAIRES LOCATION SAISONNIERES

25.00 % TTC du montant de la location à la charge du bailleur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires T.VA. Inclusive au taux de 20.00 %.